

3G1. La France, un territoire sous influence urbaine

1. Un territoire qui s'urbanise

Aujourd'hui, 78% des Français habitent en ville (agglomération de plus de 2000 habitants) mais ils sont 85% à vivre dans une **aire urbaine** c'est à dire le territoire sur lequel une ville exerce son influence. Le nombre d'urbains en France n'a cessé d'augmenter depuis 1931 (date à laquelle ils deviennent majoritaires) ainsi que la taille des villes qui s'étalent de plus en plus aux dépens des espaces ruraux.

Les métropoles **du sud et de l'ouest** connaissent une croissance plus forte. Plus attractives, elles bénéficient de l'essor de nouvelles activités économiques et de la recherche d'une meilleure qualité de vie.

2. Un territoire qui s'organise autour de la ville

La limite entre ville et campagne est devenue floue, l'étalement urbain conduit à une forte imbrication entre les territoires **ruraux** et **urbains**. Ainsi beaucoup de Français peuvent vivre à la campagne tout en se rendant quotidiennement en ville. Trois communes rurales sur quatre connaissent l'influence d'une ville et appartiennent à une aire urbaine.

En effet les villes comme **métropoles** peuvent exercer une forte attractivité et un pouvoir de commandement qui organisent et structurent le territoire français. Ainsi, les **agglomérations** continuent de grossir et de dévorer l'espace ; autour de leur **ville-centre** s'étalent des **banlieues** pouvant former des **unités urbaines** plus ou moins étendues. Si elles offrent plus de 10 000 emplois, les villes agissent alors comme de véritables **pôles urbains** attirant travailleurs et nouveaux habitants. Ainsi des communes rurales peuvent-elles être polarisées et dépendre de l'activité économique d'une ville proche. Si **plus de 40% des actifs** de ces communes travaillent en ville, elles sont dites **périurbaines**. Des couronnes périurbaines plus ou moins étendues se forment en périphérie des agglomérations ; elles sont souvent habitées de citoyens recherchant un cadre de vie plus agréable et un logement moins cher mais contraints à des **migrations pendulaires** domicile-travail quotidiennes.

Ainsi, 792 aires urbaines se sont constituées sur plus de la moitié du territoire français. Formées du **pôle urbain (ville-centre et ses banlieues)** auquel sont rattachées les communes de la **couronne périurbaine**, elles montrent l'influence exercée par la ville sur un espace donné comme son rôle structurant.

3. Une métropolisation du territoire renforcée par la mondialisation

La mondialisation des échanges accentue le phénomène de **métropolisation** sur le territoire français. En effet, certaines villes parviennent à concentrer emplois qualifiés, sièges d'entreprise, activités de recherche et de développement, fonctions politiques mais aussi rayonnement culturel.... Leurs réseaux de transport (aéroport international, lignes TGV, autoroutes...) permettent à ces métropoles de poursuivre l'extension de leur aire urbaine mais aussi d'accentuer leur **influence à l'échelle régionale, nationale voire européenne** ainsi que leur insertion dans la mondialisation..

Cependant, seul **Paris** possédant l'aire urbaine la plus vaste et la plus peuplée de France mais aussi les fonctions de commandement les plus stratégiques est une **métropole mondiale**.